orientation
.ch

Médecin-dentiste

Santé

En tant que médecin-dentiste, vous soignez et traitez les dents, les gencives et la mâchoire. Vous assurez la prise en charge et le conseil aux patients en cas de maladie ou d'accident. De plus, vous corrigez les malocclusions dentaires et pratiquez des opérations.

Tâches

Diagnostic

- Prendre connaissance de tous les antécédents et problèmes médicaux des patientes et patients
- Effectuer des examens et des radiographies des dents et des gencives
- Prescrire des examens complémentaires spécifiques, comme des tests microbiologiques ou biochimiques
- Poser un diagnostic et établir un plan de traitement

Traitement

- Administrer un anesthésique local et soigner les dents atteintes
- Traiter les caries, par exemple en extrayant du tissu dentaire ou en effectuant un traitement de racines
- Arracher des dents et les remplacer, avec des couronnes ou des implants par exemple
- Soigner les maladies de la gencive, par exemple au moyen de greffes
- Régler et contrôler les appareils permettant de corriger des malformations de la mâchoire ou une mauvaise disposition des dents
- Adresser les cas complexes à des chirurgiennes ou chirurgiens

Information et conseil

- Sensibiliser les patientes et patients aux questions d'hygiène dentaire
- Donner des conseils sur la manière de protéger préventivement les dents et les gencives
- Prendre part à des campagnes d'information, notamment dans les écoles

Tâches organisationnelles

- Tenir à jour les dossiers des patientes et patients, documenter les traitements
- Superviser les activités des assistantes et assistants dentaires

- Assurer la qualité des traitements, respecter les mesures d'hygiène et améliorer les prestations au moyen de nouveaux appareils

Environnement de travail

En tant que médecin-dentiste, vous travaillez pendant quelques années comme médecin-assistant ou médecin-assistante. Vos horaires de travail peuvent être irréguliers, en cas de services de permanence et d'urgences dentaires. Une activité indépendante requiert l'autorisation du canton dans lequel vous exercez

Vous trouvez des engagements au sein de centres dentaires, pouvez devenir partenaire d'un cabinet dentaire collectif ou exercer comme indépendant. Des postes sont également proposés dans le système public de santé, dans des cliniques dentaires scolaires ou des policliniques.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Capacité à supporter la vue du sang
- Rigueur
- Sens de l'hygiène et de la propreté

Intérêts

- Conseiller
- Informer et sensibiliser
- Avoir des contacts avec d'autres personnes
- Travailler avec ses mains

Formation

Cette profession requiert des études dans une haute école ainsi qu'un examen complémentaire.

Habituellement, un master en médecine dentaire est nécessaire, suivi de **l'examen fédéral en médecine dentaire** (https://www.bag.admin.ch/fr/examen-federal-en-medecine-dentaire).

Après le master vous pouvez obtenir un titre de **docteur-e** (https://orientation.ch/fr/etudes/titres-detudes/docteur-e-phd). Cette qualification est facultative.

Durée	Lieux, contenu, admission
- Bachelor: au moins 3 ans - Master: au moins 2 ans	filière d'études **médecine dentaire** (https://orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/medecine-dentaire)

Formations continues

Médecin-dentiste spécialiste

(https://www.bzw-sso.ch/fr/titres-federaux-de-formation-postgrade-en-medecine-dentaire)
Disciplines et programmes

Professions voisines

Profession
Médecin

https://orientation.ch/fr/professions/medecin

Profession
Vétérinaire

https://orientation.ch/fr/professions/veterinaire

Autre information

Numéro Swissdoc

0.724.7.0

Liens utiles

Société suisse des médecins-dentistes (SSO) (https://www.sso.ch/fr)
Association professionnelle: emplois, formation continue et soutien à la pratique professionnelle

Loi fédérale sur les professions médicales universitaires (LPMéd) (https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2007/537/fr)